

Envoyé en préfecture le 22/04/2024

Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le 22/04/2024

ID : 025-493901102-20240410-DEL2024_CA_19-DE

ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DOUBS BFC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Directeur,
C. MOUGEOT

Séance du 10 avril 2024

Délibération n°19

Nombre de membres en exercice : 30

Nombre de membres présents ou représentés : 19

Nombre de votants : 19

Vote pour : 19

Vote contre :

Abstention :

Date de convocation : 27 mars 2024

Membres présents :

Président : M. ALPY

Conseil Départemental du Doubs : Mme GUYEN – M. GUYON (suppléant de M. MAIRE DU POSET) – Mme LIME-VIEILLE (suppléante de M. BEAUDREY)

Communautés d'agglomération, urbaines : Mme BARTHELET – M. GUY – M. MICHAUD – Mme SAUMIER

Communautés de communes : M. ALPY – M. FAIVRE-PIERRET – Mme ROGNON

Membres excusés et représentés :

Conseil Départemental du Doubs : M. BEAUDREY (suppléé par Mme LIME-VIEILLE) – M. BILLOT (pouvoir à Mme GUYEN) – Mme CHOUX (pouvoir à Mme ROGNON) – M. DALLAVALLE (pouvoir à Mme BARTHELET) – M. MAIRE DU POSET (suppléé par M. GUYON) – Mme ROGEBOSZ (pouvoir à M. ALPY)

Communautés d'agglomération, urbaines : M. FROEHLI (pouvoir à Mme SAUMIER) – M. MOLIN (pouvoir à M. GUY) – Mme PRESSE (pouvoir à M. MICHAUD)

Communautés de communes : M. FAIVRE-PIERRET (pouvoir à M. JOUVIN)

OBJET : MODIFICATION D'OPERATIONS

Des opérations recensées lors d'un précédent conseil d'administration doivent faire l'objet d'une modification en raison de la modification de la dénomination, de la consistance et/ou de l'estimation globale de l'opération.

En conséquence, s'agissant des opérations ci-après :

- **GENLIS (Opération 817)** – Projet : « Acquisition local commercial en centre-ville ». Opération créée au CA du 08/06/2021. Sur la commune de Genlis (21) une opération référencée sous l'axe « Renouveau urbain » pour une durée de 4 ans et un montant de 500 000 €.
- **ORGELET (Opération 983)** – Projet : « Revitalisation du bourg-centre ». Opération créée au CA du 07/12/2022. Sur la commune d'Orgelet (39) une opération référencée sous l'axe « Développement économique » pour une durée de 4 ans et un montant de 100 000 €.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

après en avoir délibéré

DECIDE

- d'annuler et remplacer les opérations ci-avant ainsi qu'il suit :

- **GENLIS (Opération 817)** – Projet : « Opération cœur de ville ». Opération créée au CA du 08/06/2021. Sur la commune de Genlis (21) une opération référencée sous l'axe « Renouveau urbain » pour une durée de 4 ans et un montant de 1 500 000 €.
- **ORGELET (Opération 983)** – Projet : « Revitalisation du bourg-centre ». Opération créée au CA du 07/12/2022. Sur la commune d'Orgelet (39) une opération référencée sous l'axe « Développement économique » pour une durée de 4 ans et un montant de 160 000 €.

Pour extrait conforme,

Le Président,

Philippe ALPY